

Demande d'inscription à la brocante

Inscription

du 07 avril 2024

N°	
----	--

de Cambronne les Ribécourt

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Adresse :

Tél :

No de carte d'identité ou No de permis de conduire :

Professionnels : nom de société :

No de RC :

Longueur souhaitée : mètres.

Tarifs : Cambronne = 3€/m ; Extérieur = 4€/m ; Professionnel = 7€/m

Voiture :

Si véhicule : emplacement d'au moins 1 mètre plus long que la voiture / remorque / camionnette. Avec un minimum de 5 mètres (règlement Art 18)

Détails Emplacement :

Attention : selon le nombre d'inscrits nous ne pourrons exposer dans les rues des écoliers, de Bellevue et/ou du Moulinet. Si vous habitez dans ces rues merci d'effectuer un 2^{ème} vœu :

Description des objets personnels mis en vente :

Je certifie ne pas encore avoir participé à deux brocantes cette année.

Date :

Signature :

Extrait du Règlement général de la brocante

Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif.

Art. 1 : Le Cambronne SC Handball est l'organisateur de la brocante se tenant à Cambronne-Les-Ribécourt.

Installation des exposants : de 6h à 8h.

Accueil : rue de la Mairie

Art. 2 : Les exposants doivent se soumettre aux obligations définies par arrêté municipal et à la réglementation en vigueur.

Art. 17 : L'attribution des emplacements relève de la seule responsabilité du placier. Les emplacements sont attribués sur la base de l'ordre de l'inscription.

Art. 18 : Le stationnement d'un véhicule nécessite un emplacement d'au moins 1 mètre plus long que le voiture / remorque / camionnette / camion ; avec un minimum de 5 mètres.

Le nombre d'emplacements avec stationnement d'un véhicule étant limité, l'attribution se fera selon l'ordre des inscriptions, jusqu'à épuisement des dits emplacements.